

Le Secrétaire général

Dossier suivi par :
Marc JOUMIER/Anne JAMMES
Référence : CFDT-Agriculture -MJ6
Tél. : 06 08 70 01 96
Mail : marc.joumier@agriculture.gouv.fr

A l'attention de Madame CLAQUIN
Cheffe du service des ressources humaines
SG.SRH

Paris, le 12 mai 2026

Objet : *Télétravail exceptionnel et perturbations dans les transports en commun en Ile-de-france*
Copie :

Madame la Cheffe de service,

Comme chaque année, au moment des congés d'été, les travaux de modernisation programmés par Ile-de-France Mobilités impactent les conditions de transport des agents du ministère habitant en petite et grande couronne avec des allongements de temps de parcours, parfois une substitution par bus, ainsi que des suppressions à la dernière minute de trains pour remise de travaux tardifs...

Ces contraintes particulières liées aux travaux d'été se cumulent également avec les réductions « normales » de fréquence de rames en raison des congés, entraînant le plus souvent une surfréquentation aux heures d'arrivée et départ des bureaux, sans compter les journées de chaleur qui rendent les conditions de transport beaucoup moins agréables, à supposer qu'elles le soient en conditions nominales. Cette année, seule la ligne A du RER devrait être épargnée par les travaux, toutes les autres lignes sont impactées... les lignes 12 et 13 seront aussi concernées.

Ce constat de difficultés de transport peut aussi se faire sur les routes malheureusement...

Quelques agents d'administration centrale nous ont déjà contactés pour nous signaler les difficultés à venir, dont certaines avaient déjà été évoquées au cours des deux dernières années en formation spécialisée notamment.

La CFDT-Agriculture vous demande d'étudier les possibilités d'accorder plus facilement du télétravail exceptionnel (comme prévu à l'alinéa 4 du point 1.3 de la note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-363 de mai 2022) et de mettre en place les horaires élargis pendant la période du 9 juillet au 26 août 2026 (période pendant laquelle Ile-de-France Mobilités réduit fortement son offre de transport), notamment pour les agents habitant en grande et petite couronne et dont le temps d'un trajet (en période normale) est d'au moins une heure.

Je vous remercie par avance de votre retour.

Bien cordialement.



Marc JOUMIER